

Ratio Promus/ Promouvables : pour plus de promotions en faveur des métiers de la Logistique.

Dans le cadre de la réforme et de la revalorisation de la catégorie C, une nouvelle réunion à la DRH s'est tenue le mercredi 2 mai dernier.

Rappelons que, lors des réunions précédentes, les regroupements des corps en familles ont été pour la plupart actés par l'ensemble des partenaires et que les discussions sur les taux promus-promouvables sont actuellement engagées famille par famille.

Cette dernière réunion concernait le regroupement de corps au sein de la famille des métiers de la logistique et de service : les Agents des Services Techniques, qui sont plus de 700, constituent l'essentiel du futur corps des agents de la Logistique Générale qui comptera 900 agents.

Ce regroupement intégrera également les Aides de laboratoires de l'École Supérieure de Physique et Chimie Industrielles.

Il convient de préciser que le corps actuel des Agents des Services techniques débouche en terme d'avancement sur les grades d'Inspecteur du Service Intérieur et du Matériel, correspondant à des responsabilités d'encadrement.

L'UCP-UNECT Ville de Paris, qui dispose d'un siège d'élu représentant du personnel, sera particulièrement vigilante lors des prochaines CAP afin que ces corps bénéficient pleinement des avancées qu'elle a obtenues au titre des ratios promus-promouvables tant pour les plus anciens, proches du départ à la retraite, que pour les plus jeunes.

Nous sommes à votre disposition pour plus de détails.

L'AGOSPAP, pour mieux vous servir :

Les administrateurs de l'association, dont l'UCP fait partie, préparent une journée de séminaire fixée au 14 juin prochain, au cours de laquelle ils étudieront les évolutions et adaptations à engager pour mieux répondre aux attentes des personnels, de leurs enfants et de leur famille.

Servir le plus grand nombre, sans exclusion quiconque, et développer de nouveaux services tels que le Chèque Emploi Service Universel sont les pistes que l'UCP souhaite approfondir avec l'ensemble des partenaires.

Vos remarques et suggestions nous sont précieuses, n'hésitez pas à nous les communiquer.

Nous reviendrons plus longuement sur ce sujet pour vous rendre compte des travaux réalisés.

A.S.P.P. :

Bilan 2006 :

Le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 27 avril 2007 a approuvé le bilan de l'exercice 2006 de l'association.

Nous tenons à féliciter les gestionnaires grâce auxquels le bilan de cet exercice enregistre un résultat net positif.

Restructuration du centre de restauration collectif de l'Hôtel de Ville :

Nous vous rappelons que ces travaux devraient débuter le 15 juillet prochain, entraînant une légère perturbation du service pour les usagers, notamment pour le Croq'Pouce.

Cartes de cantine :

Il a été annoncé au cours du conseil d'administration précité que les nouvelles cartes professionnelles, qui grâce à leur puce électronique intégrée, serviront également de carte de cantine, auraient été fournies aux directions pour être distribuées aux personnels.

Elles devraient donc bientôt arriver dans vos portes cartes et vous permettre notamment de bénéficier à nouveau chez certains commerçants agréés qui refusaient l'ancienne carte périmée, de réductions en votre qualité d'agent de la collectivité parisienne.

Si vous ne désirez plus recevoir UCP Flash, faites le nous savoir par mail à l'adresse en tête, nous vous supprimerons de la liste de distribution.

Union des Cadres de Paris

2bis, square Georges Lesage 75012 PARIS

Tél. 01.43.47.80.72

Fax. 01.43.47.81.45